

Priorités d'action du CSP de la MRC de La Vallée-de-l'Or Années 2013-2014-2015

⇒ **Travail à faire :**

Rencontres et sensibilisation de la clientèle en matière de prévention et poursuivre les actions coercitives.

⇒ **Travail à faire :**

- Rencontres et sensibilisation des responsables et promoteurs.
 - Collaborer avec les organismes qui encadrent leur clientèle lors d'activités de marche.
-

Établir des lieux de présence en fonction de points stratégiques.

⇒ **Travail à faire :**

- Revoir les 21 points stratégiques actuels et au besoin en réduire le nombre et en déplacer certains autres.
 - Soutenir des actions visant à sécuriser les usagers de la route 117 et plus spécifiquement entre Val-d'Or et Rivière-Héva.
 - Intervenir en matière d'itinérance au centre-ville de Val-d'Or.
-

⇒ **Travail à faire :**

Mettre sur pied un chantier chargé de revoir les règlements municipaux dans les 6 municipalités de la MRC et tenter d'harmoniser les amendes aux infractions d'une municipalité à l'autre.

❖ *Adoptées le 14 mai 2013 par les membres du CSP de la MRCVO.*

❖ *Adoptées le 15 mai 2013 lors de la séance ordinaire du conseil des maires de la MRC.*